L'Inf'eau du Bassin Rennais

Juin 2016/n° 14

Édito

Le 1er avril 2015, après 130 années d'exploitation par un gestionnaire privé, le démarrage opérationnel de notre Société Publique Locale symbolisait le passage à une gestion publique directe de l'eau sur le Bassin Rennais. Ce 1er anniversaire est l'occasion de mesurer avec satisfaction le chemin parcouru par la SPL qui contribue à rendre avec efficacité un service public de qualité.

L'harmonisation du prix de l'eau poursuit elle aussi son chemin dans une logique de tarification sociale et écologique de l'eau. Depuis le mois d'avril 2016, Eau du Bassin Rennais et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne proposent d'accompagner financièrement les travaux d'installation des compteurs d'eau individuels dans les immeubles collectifs.
Avec des effets positifs sur les consommations d'eau, cette individualisation s'inscrit dans la logique du programme ECODO, participant à la sécurisation de cette indispensable ressource.

Eau du Bassin Rennais s'engage aussi pour protéger la qualité de l'eau. Pour cela il faut anticiper et innover, nous avons su le faire en mobilisant différents acteurs autour de projets ambitieux et diversifiés.
La signature récente du 1er Bail Rural à Clauses Environnementales sur le Drain n°4 dans le Coglais démontre une nouvelle fois notre capacité à traduire cette dynamique volontariste par des actions concrètes.

Bonne lecture !

Yannick Nadesan,
Président de la Collectivité Eau du Bassin Rennais

Les élus syndicaux ont décidé

- Des modalités d'aide à l'installation de compteurs publics individuels d'eau potable dans les immeubles du Bassin Rennais qui en sont dépourvus.
- L'acquisition de locaux administratifs dans l'immeuble de La Mabilais à Rennes, pour un montant de 2 190 000 € HT ; déménagement prévu en décembre 2016.
- L'attribution d'une subvention de 16 000 € pour l'action Défi familles d'Agrobio 35 qui sensibilise des familles du Bassin Rennais, sélectionnées par des structures relais (maisons de quartier, centres sociaux, MCE …), à la possibilité de consommer des produits respectueux de l'environnement, donc de l'eau, tout en préservant leur budget.

Déconstruction de l'usine de Mézières-sur-Couesnon : une page de l'histoire de l'eau du Bassin Rennais se tourne

Devenue inadaptée aux exigences de qualité, l'usine de de potabilisation de la Roche à Mézières-sur-Couesnon, construite en 1934, a été arrêtée en 2012 suite à la mise en service de la nouvelle usine construite à quelques centaines de mètres. Ce printemps 2016 a été marqué par la déconstruction des anciennes installations. Ces travaux, d'un montant de 107 000 € HT, ont été confiés à l'entreprise Charrier TP et se sont déroulés de mars à juin 2016.

L'opération de désamiantage a précédé la démolition des ouvrages. La toiture des filtres à sables, constituée d'amiante, a notamment été déposée et évacuée en décharge agréée par l'entreprise sous-traitante Aralia.

27 avril 2016 : en présence de Jean Ronsin, Vice-Président délégué à la production, et de journalistes venus assister aux dernières heures de l'usine, une pelle mécanique a démarré la démolition des infrastructures par grignotage des bâtiments. Des mesures de protection de l'environnement ont été prises pour éviter toute pollution de la rivière et minimiser la gêne pour les habitants de cet écrin de verdure qu'est la vallée du Couesnon. Le béton issu de la démolition a été concassé et réutilisé pour l'aménagement du site. Les éléments non intégrables, tels que le bois et les aciers, ont été évacués.

Une partie des infrastructures a été conservée, à l'image du local «exhaure» construit en pierre de taille. Il a été réutilisé afin d'abriter les pompes permettant de capter l'eau dans la rivière du Couesnon et alimenter la nouvelle usine.

Déconstruction des filtres à sable

Enfin, cet espace étant classé site naturel sensible, la Collectivité Eau du Bassin Rennais a fait procéder à la renaturalisation du site. Cette phase a consisté à réaménager des espaces paysagers sobres et s'intégrant parfaitement dans le paysage de la vallée du Couesnon.

ECODO : déjà 34 communes engagées dans les diagnostics

Voici un des engagements qu'ont souhaité prendre les élus d'Eau du Bassin Rennais : proposer aux communes la réalisation d'un « diagnostic eau » de leurs bâtiments communaux pour mieux connaître et réduire leurs consommations d'eau.

La démarche est simple :

- Réalisation d'un pré-diagnostic avec le responsable des services techniques de la commune,
- Engagement de la commune à travers une convention d'objectifs partagés qui fait l'objet d'une présentation en conseil municipal,
- Formation sur une demi-journée d'un agent de la commune « diagnostic eau » des bâtiments (recensement des points d'eau par local, mesure de débit, évaluation de l'état du matériel en place …),
- Réalisation du « diagnostic eau » dans tous les bâtiments de la commune par l'agent désigné,
- Traitement des données recueillies par Eau du Bassin Rennais,
- Remise à la commune d'un livrable indiquant les améliorations potentielles à mettre en place.

Eau du Bassin Rennais s'est également dotée d'un fonds d'aide à l'investissement qui peut aider les communes à mettre en place des dispositifs d'économie d'eau. Il vient en complément des aides de l'Agence de l'Eau.
Les communes sont accompagnées durant toute la démarche par la Collectivité Eau du Bassin Rennais, y compris pour l'assistance aux montages financiers le cas échéant. 16 communes ont déjà signé la convention d'objectifs partagés.

Carte de la répartition des diagnostics bâtiments communaux Avril 2016

Cette action fait partie du programme ECODO 2016-2018, voté en décembre 2015 et qui comprend une quarantaine d'actions portant sur la production, la distribution et la sensibilisation des usagers.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Elisabeth Jodin au 02.23.62.11.35 ou par mail à contact@ebr-collectivite.fr

Le 1er BRCE d'Eau du Bassin Rennais a été signé : quésako ?

Sur les 700 ha dont elle est propriétaire sur les périmètres de protection de captage, Eau du Bassin Rennais opère généralement un entretien écologique et forestier visant à limiter la place de l'agriculture sur les zones les plus sensibles.

En 2011, il a été décidé d'expérimenter une politique foncière différente sur le bassin versant des Drains du Coglais (Pays de Fougères). En se portant acquéreur de parcelles sur les Drains les plus chargés en nitrates, Eau du Bassin Rennais décide dans le même temps de laisser place à l'agriculture, mais en l'encadrant à travers des mesures de protection de l'eau. C'est ainsi qu'en fin d'année 2015 a été signé le 1er Bail Rural à Clauses Environnementales (BRCE) sur le Drain n°4.

Ce bail est signé avec un exploitant en système « vache laitière » de race normande, sur 6,6 ha au lieu-dit la Bruère à St-Germain-en-Coglès. Il s'agit d'un bail rural classique, auquel sont adossées des obligations destinées à protéger l'eau. Ainsi, le pâturage doit être favorisé, et seules les cultures servant à l'alimentation du troupeau sont autorisées. Le pâturage est limité en nombre d'animaux (respect de l'indicateur de pâturage extensif), et la fertilisation minérale est interdite, de même que les traitements phytosanitaires. En contrepartie, le montant du bail est réduit et correspond au quart d'un bail classique. Sa rédaction a été réalisée sur mesure pour Eau du Bassin Rennais avec un notaire spécialisé.

Ce type de bail a vocation à être développé sur les Drains, au fur et à mesure des acquisitions, ainsi que sur tous les périmètres de protection de captage où Eau du Bassin Rennais entretient des liens avec des agriculteurs en place, sous la forme de conventions ou de baux.

Cette méthode innovante de protection des ressources en eau a fait l'objet d'une communication durant le Carrefour des Gestions Locales de l'Eau de Rennes en janvier 2016. De nombreuses collectivités en France ont depuis fait part de leur intérêt pour ce dispositif, les BRCE « Bassin Rennais » sont ainsi promis à un bel avenir.

La parcelle de 6,6 ha restera prioritairement en herbe

Harmonisation des travaux sur les réseaux de distribution : de nouveaux marchés

En 2015, la Collectivité Eau du Bassin Rennais a porté 73 opérations de travaux sur les réseaux de distribution, en plus du renouvellement programmé des canalisations : extensions pour desservir de nouvelles constructions, viabilisation de lotissements publics, dévoiement ou renouvellement des réseaux à l'occasion d'opérations de voiries…

A mi-année 2016, 58 opérations du même type sont déjà réalisées ou prévues. Pour les mener à bien, la Collectivité a attribué lors de son Comité Syndical du 31 mars dernier des marchés de travaux pour un montant de 3 millions d'euros. Ces 4 marchés à bons de commande couvrent tout le territoire de la Collectivité pour les opérations où elle est maître d'ouvrage des travaux sur les réseaux (à l'exception de Rennes). Ils sont basés sur des prescriptions techniques harmonisées à l'échelle du territoire, notamment pour ce qui est des matériaux utilisés, et adossés à deux marchés à bons de commande de maîtrise d'œuvre.

Par exemple, toutes les nouvelles canalisations posées seront en Polyéthylène (PEHD) soudé pour limiter les risques de fuite. Les compteurs dans les nouveaux lotissements seront placés dans des coffrets aériens en limite de propriété pour garantir un accès pérenne et aisé pour le service.

Marchés à bon de commande de travaux Distribution et maîtrise d'œuvre associés - Avril 2016 - Avril 2018

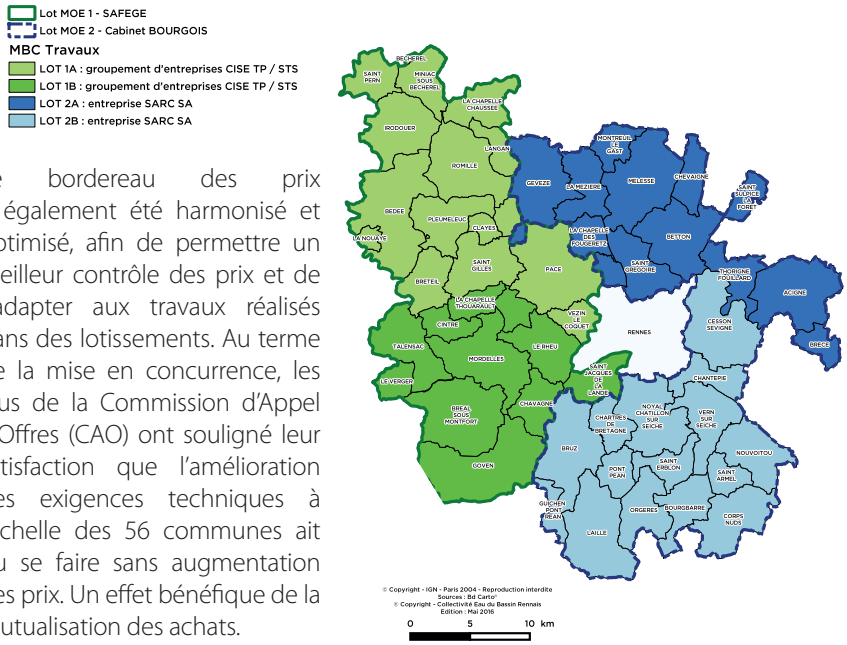

Le bordereau des prix a également été harmonisé et optimisé, afin de permettre un meilleur contrôle des prix et de s'adapter aux travaux réalisés dans des lotissements. Au terme de la mise en concurrence, les élus de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) ont souligné leur satisfaction que l'amélioration des exigences techniques à l'échelle des 56 communes ait pu se faire sans augmentation des prix. Un effet bénéfique de la mutualisation des achats.

Typologie des 73 opérations de travaux 2015

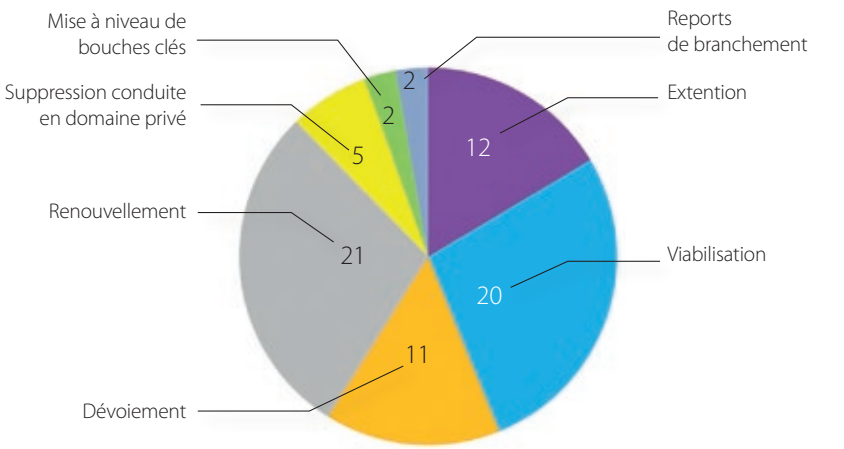

En bref...

- Le Comité de la Collectivité Eau du Bassin Rennais a désigné M. Jean-François Besnard comme 4ème Vice-Président en remplacement de M. Marc Hervé, qui reste délégué mais démissionne de la vice-présidence pour assurer de nouvelles fonctions au sein de Rennes Métropole. M. Besnard aura en charge le développement, le suivi et le contrôle de la Société Publique Locale Eau du Bassin Rennais.

- Des animations scolaires sur le thème des économies d'eau sont proposées gratuitement à toutes les classes de CM1/CM2 situées sur le périmètre de la Collectivité Eau du Bassin Rennais. Ce cycle de 4 demi-journées d'animation permettra en 2016/2017 à 40 classes d'appréhender le cycle de l'eau du Bassin Rennais et les gestes ECODO. Les écoles ont jusqu'en septembre pour s'inscrire.

- Innovation pour le renouvellement d'une canalisation diamètre 700 mm au réservoir de Villejean : la zone de travaux étant inaccessible depuis le fond de l'ouvrage, un ponton flottant à la surface de l'eau a été installé dans la cuve du réservoir afin d'y accéder. Cette opération est une première pour la SPL Eau du Bassin Rennais. La cuve a été vidangée et désinfectée avant sa remise en service.

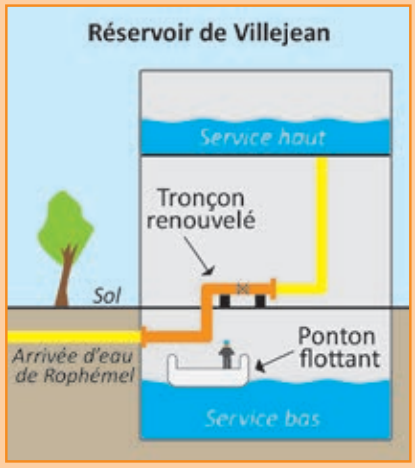

La Collectivité Eau du Bassin Rennais contrôle sa Société Publique Locale

La Société Publique Locale (SPL) Eau du Bassin Rennais a trois actionnaires : la Collectivité Eau du Bassin Rennais, Rennes Métropole et la Ville de Rennes. Ces trois structures publiques doivent, conformément à la loi, exercer sur la SPL un contrôle dit « analogue », c'est-à-dire similaire à celui qu'elles exercent sur leurs propres services. Cette exigence est la condition qui justifie la possibilité pour ces trois structures de passer des contrats avec leur SPL sans mise en concurrence.

Les agents et les directions de la Collectivité et de la SPL Eau du Bassin Rennais travaillent ainsi quotidiennement en étroite collaboration : réunions mensuelles de suivi des délégations production et distribution, suivi des chantiers de renouvellement, contribution des agents de la SPL aux projets d'investissement portés par la Collectivité…

Cependant, au-delà de ces relations interservices nécessaires mais non suffisantes, le contrôle analogue de la SPL Eau du Bassin Rennais, est exercé au sein du Conseil d'Administration par les élus délégués des 3 actionnaires. Pour renforcer ce contrôle, quatre comités ont été créés, qui réunissent élus membres du Conseil d'Administration, responsables de service de la Collectivité Eau du Bassin Rennais et chefs de service de la SPL :

- **Comité Métiers** sur les aspects techniques de production et distribution d'eau potable,

Suivi de chantier de renouvellement

- **Comité Finances** sur les questions budgétaires et d'organisation des achats,
- **Comité Usagers** sur la relation aux usagers mais aussi l'articulation de celle-ci avec l'ensemble des activités de la SPL,
- **Comité Ressourses Humaines** sur les questions touchant au personnel de la SPL.

Ces Comités permettent des échanges constructifs et approfondis sur des bilans d'actions menées, sur des débats d'orientation... Ils ont pour objectif de préparer les décisions qui seront soumises au Conseil d'Administration.

Demandez le programme ! Nouvelles conférences en juin sur la Haute-Rance et le Haut-Couesnon

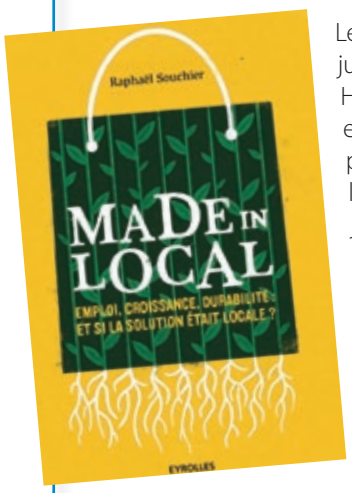

Le 4ème cycle de conférences de juin 2016 sur le bassin versant de la Haute-Rance a pour thème l'emploi en secteur rural. Trois soirées sont programmées avec notamment l'intervention de Philippe Frémeaux, journaliste au magazine « Alternatives économiques » et invité régulier de l'émission « C'est dans l'air », et Raphaël Souchier, expert en intelligence collective et auteur du livre « Le made in local » qui interviendra également sur le Haut-Couesnon.

Quel lien entre l'emploi et la qualité de l'eau ? C'est justement le sens du projet de territoire de la Haute-Rance créé en 2013 à la suite d'un premier cycle de conférences par un groupe d'élus, d'habitants et d'agriculteurs, pour intégrer l'enjeu de l'eau parmi l'ensemble des enjeux de ce territoire rural.

Si l'emploi est au cœur de toutes les préoccupations, comment concrètement participer à son développement ? Trois exploitations durables « intensives en emplois » démontrent qu'il est possible de faire des choix d'orientations de production et de commercialisation plus créateurs d'emplois locaux non délocalisables. C'est également ce que nous dira Raphaël Souchier, en nous parlant d'expériences de territoires « agiles » qui favorisent l'achat local, 3 fois plus efficace pour l'économie locale et la création d'emplois.

Vous n'êtes pas encore convaincu ? Philippe Frémeaux mettra en évidence le pouvoir des acheteurs et des consommateurs pour créer une économie locale et collaborative entre territoires de consommation et territoires de production.

Ce pourrait être une belle conjonction d'intérêts, entre le Bassin Rennais et ses bassins versants d'alimentation en eau potable.

4 soirées à 20 h

- 2 juin à Landujan (35)
- 16 juin à Caulnes (22)
- 28 juin à Fougères (35)
- 30 juin à Collinée (22)

Rédaction : Collectivité Eau du Bassin Rennais
Directeur de publication : Yannick Nadesan
Photos : CEBR
Conception : PHL Communication 02 23 35 11 10
Impression : Le Colibri, labellisé imprimeur vert
Imprimé sur papier recyclé

Tél. : 02 23 62 11 35
contact@ebr-collectivite.fr
www.eaudubassinrennais-collectivite.fr

EAU DU BASSIN RENNAIS COLLECTIVITÉ